

Il a dit ci, elle a dit ça...

Analyse syntaxique de la séquence *ci...ça*

Marie-Pierre Sales

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, MoDyCo
marie_p_s@hotmail.com

1 Introduction¹

De précédentes études se sont interrogées sur la spécificité de *ci* par rapport à *là* dans des morphèmes composés du type *ceci* vs *cela* (Corblin, 1995) ou *celui-ci* vs *celui-là* (Kleiber, 1994) d'un point de vue sémantique. Ces études se focalisant sur des morphèmes composés se justifient du fait que la seule unité *ci* n'existe plus, aujourd'hui, en tant que lexème, alors que c'était bien le cas en ancien français puisque *ci* faisait partie du paradigme des adverbes locatifs (*ci*, *çà*, *là*), analysés notamment par Perret (1988). *Ci* ne se rencontre à présent que sous une forme renforcée (*ici*) ou combiné à une autre unité (*celui-ci*, *ce N-ci*) ou en corrélation avec *ça*, comme dans la séquence *ci...ça* figurant dans un énoncé comme :

(1) C'est pourquoi je me fais rare ces jours-ci, voyez-vous : préparatifs à finir, **penser à ci, à ça**, faire ci, faire ça etc. [web, blog]

Il serait légitime de se demander quelle est cette unité *ci* qui figure en (1) et une étude à elle seule mériterait d'être menée sur *ci* puisque les dictionnaires sont avares de commentaires à son sujet et qu'il n'existe pas d'étude syntaxique portant sur elle. A l'inverse, de nombreuses études ont porté sur *ça*, s'intéressant à la référence mise en place par l'emploi de *ça* (Cadiot, 1988 ; Maillard, 1989 ; Furukawa, 1989 ; Godard-Wendling, 2000, par exemple) et l'associer, notamment, au problème de la généricité. Or, s'il est indéniable que *ça* permet des reprises extrêmement diversifiées (reprise de procès, d'entités humaines, non humaines) il existe des cas, comme (1), où il est en corrélation avec *ci* et où il revêt un fonctionnement très particulier, tant au niveau sémantique, puisqu'il ne s'analysera que par rapport au *ci* qui précède, qu'au niveau syntaxique, puisque la séquence tout entière va introduire un certain nombre de contraintes syntaxiques. C'est sur la corrélation de ces deux unités, qui donne lieu à une séquence originale, que nous voudrions nous pencher, dans cet article adoptant une perspective syntaxique.

A partir de (2), on constate en effet que *ceci...cela* fonctionne comme une glose de *ci...ça*, et que le locuteur reformule son propos :

(2) Eh bien, je suis **contre ci, contre ça**, anti-ceci, anti-cela. [web, mag]

Les questions que l'on peut alors se poser sont les suivantes :

- La séquence *ci...ça* a-t-elle les mêmes propriétés que *ceci...cela* ?
- Pourquoi choisir d'utiliser cette séquence corrélée plutôt que le seul *ça* ? Autrement dit, l'exemple (3) a-t-il le même sens que (2) ?

(3) Eh bien je suis **contre ça**, anti ça.

Enfin, on constate, à partir de (2), la répétition de la préposition *contre* : cette répétition est-elle obligatoire ? Il semble bien que oui, puisqu'une suppression de la répétition rendrait l'énoncé agrammatical (si l'on interprète l'énoncé, au niveau prosodique, comme un énoncé lié, et qu'aucune segmentation n'est opérée après *ci* ; dans le cas où une segmentation serait opérée, l'énoncé redeviendrait acceptable (cf. 4b)) :

- (4) a. * Eh bien je suis **contre ci ça**, anti-ceci cela.
b. Eh bien je suis **contre ci // ça**, anti-ceci cela.²

L'obligation de répéter la préposition suppose qu'il existe une contrainte syntaxique forte pesant sur la séquence, et que les unités *ci* et *ça* ne se combinent pas librement. La séquence paraît ainsi figée, mais l'est-elle complètement ? En d'autres termes, s'agit-il d'une locution ? C'est à ces différentes questions que nous nous proposons de répondre, dans cet article.

2 Fonctionnement syntaxique de *ci...ça*

Si l'on s'interroge sur l'analyse syntaxique que l'on peut faire de la séquence *ci...ça*, on peut, tout d'abord, constater par une simple opération de commutation que *ci...ça* commute avec *ceci...cela* (comme nous le disions précédemment) mais aussi avec *ça* ou avec un SN en (5) tandis que la commutation avec *ceci...cela* est beaucoup plus maladroite en (6), énoncé dans lequel *ci...ça* ne commute même plus avec *ça* ou avec un SN :

- (5) a. Y en a qui disent vous pouvez pas **faire ci**, vous pouvez pas **faire ça**.
[concordancier oral]
b. Y en a qui disent vous pouvez pas **faire ceci** vous pouvez pas **faire cela**.
c. Y en a qui disent vous pouvez pas **faire ça**.
d. Y en a qui disent vous pouvez pas **faire ce truc**.
- (6) a. Sa mère va la défendre oui tu lui en veux **et ci et ça**. [concoral]
b. ?? Sa mère va la défendre oui tu lui en veux **et ceci et cela**.
c. * Sa mère va la défendre oui tu lui en veux **et ça**.
d. * Sa mère va la défendre oui tu lui en veux **et ce truc**.
e. Sa mère va la défendre oui tu lui en veux et tu veux te venger et tu veux lui faire du mal.

En revanche, nous constatons que *ci* et *ça* en (6) peuvent commuter avec une séquence phrastique (6e). Nous en déduisons que *ci...ça* ne fonctionne pas de la même manière en (5) et en (6) : en (5) la séquence occupe une position nominale alors qu'elle occupe une position phrastique en (6). La séquence a-t-elle, dans les deux cas, les mêmes propriétés ?

2.1 *Ci...ça* occupe une position nominale

Lorsque la séquence *ci...ça* occupe la place d'un nom, comme en (5), on constate qu'elle peut figurer en n'importe quelle position syntaxique (COD, COI, complément prépositionnel), et qu'aucune contrainte ne pèse sur sa position, hormis la position sujet qu'elle ne peut prendre :

- (7) * *Ci m'intéresse, ça m'intéresse.*

Dans cet emploi nominal, *ci...ça* se glose par *ceci...cela* ou encore par *telle chose telle autre* (8), puisque l'objectif du locuteur n'est pas tant de renvoyer à une entité spécifique que de dissimuler son propos derrière une référence indistincte.

- (8) a. Il dit toujours qu'il donne de l'argent **pour ci ou pour ça**, mais en fait, il ne donne pas d'argent, car ce n'est pas son argent, mais bien celui des contribuables. [corpus le Hansard]³
b. Il dit toujours qu'il donne de l'argent pour **telle chose pour telle autre**, mais en fait, il ne donne pas d'argent, car ce n'est pas son argent, mais bien celui des contribuables.

La structure peut être qualifiée de structure corrélatrice, en ce sens qu'elle repose sur la répétition de deux unités (*ci* et *ça*) qui sont mises en relation, dans le but d'opérer un balancement comparable à celui de structures comme *tantôt...tantôt* ou *plus...plus* qui ont été décrites par Blanche-Benveniste et alii (1990 : 115-119) en termes de noyau complexe, du fait qu'une seule unité ne peut fonctionner comme noyau :

- « Certaines séquences sont des unités syntaxiques bien formées, mais elles sont réalisées de telle sorte qu'elles ne peuvent pas fonctionner comme noyau. Par exemple le verbe *courir* peut avoir une valence de type quantifiant :
- je cours beaucoup

je cours combien
 je cours autant
 je cours plus que ça
 je cours plus

La valence quantifiante peut être réalisée sous la forme d'un *plus* en tête de la construction : *plus je cours...* ; en ce cas, la syntaxe est satisfaite, mais cela ne peut pas fonctionner comme noyau ; avec *plus je cours...* on attend la suite : *...plus je deviens sportif*. On a ici une impression de « non fini », sur le plan macro-syntaxique, bien que la syntaxe verbale soit bien formée ; même chose pour : *tantôt elle rit tantôt elle pleure*. [...] On appellera « noyaux complexes » les réalisations du type « plus il mange plus il grossit », où les deux noyaux sont liés par la forme de réalisation de leur valence ; on distinguera d'une part ceux qui ont une disposition particulière, en tête du noyau, comme *plus...plus*, que Marie-Josée Savelli⁴ a appelés « valences siamoises » ; d'autre part ceux qui, n'ayant aucune disposition particulière, comportent une réalisation lexicale qui en appelle une autre, comme *l'un...l'autre* dans *l'un vient/l'autre part*, ou *ci...là* dans *il fait ci/il fait là*, que nous appelons « noyaux attelés par leurs valences ». »

Nous pouvons, comme le mentionne la citation ci-dessus, insister sur le fait que, dans la séquence *ci...ça*, la première unité ne peut exister sans la seconde (9b). Par ailleurs, et du fait qu'elle occupe une position nominale, nous pouvons remarquer que la séquence se trouve toujours dans la rection du verbe, puisqu'elle peut être extraite (9c) ou interrogée (9d), comme un nom régi peut l'être :

- (9) a. Je vais lui dire: tu aurais dû parler plus **de ci de ça**, bravo pour ci, pour ça. [web, interview]
 b. * Je vais lui dire: tu aurais dû parler plus **de ci**, bravo pour ci.
 c. **C'est de ci de ça que** tu aurais dû parler.
 d. **De quoi** tu aurais dû parler ? **De ci de ça**.

Enfin, nous pouvons attirer l'attention sur la nécessité de la répétition de l'élément recteur au sein de cette séquence. Nous préférons parler d'élément recteur ou de gouverneur plutôt que de préposition, puisque, en fonction de la position qu'occupe la séquence (COD ou complément prépositionnel), ce ne sera pas une unité de même nature qui sera répétée. On peut ainsi constater la répétition du prédicat *réparer* en (10) ou de la préposition *avec* en (11) :

- (10) On se souvient qu'avant cela, il y avait 80 p. 100 des emplois créés qui étaient des emplois à durée limitée: des programmes pour construire des clôtures, peindre les clôtures, nettoyer les fenêtres, **réparer ci, réparer ça**. [corpus le Hansard]
 (11) a. J'ai eu beau goûter des soupes salées, avec des pommes de terre, **avec ci, avec ça**...non moi j'en reviens toujours au même. [web, blog]
 b.* J'ai eu beau goûter des soupes salées, avec des pommes de terre, **avec ci ça**...non moi j'en reviens toujours au même.

Dans l'un et l'autre cas, la non-répétition du gouverneur conduit à l'agrammaticalité (cf. 11b), si l'énoncé ne repose pas sur une segmentation. Qu'en est-il, alors, des propriétés de la séquence lorsqu'elle occupe une position phrastique, comme en (6) ? Sommes-nous confrontés au même type de contraintes ?

2.2 Ci...ça occupe une position phrastique

Nous avons vu, à partir de l'énoncé (6), pour lequel *ci...ça* commutait maladroïtement avec *ceci...cela*, et encore plus difficilement avec *ça* ou un SN, que chacune des unités était l'équivalent d'une phrase. La séquence ne se situe plus alors dans la rection du verbe, mais prolonge, en quelque sorte, l'idée contenue dans le prédicat. On constate en effet que, dans ce cas, la séquence ne peut plus être extraite comme auparavant :

- (12) a. Un coup il était gentil, il me disait que si j'allais pas bien je pouvais lui en parler, **et ci et ça**, un coup il ne donnait pas de nouvelles [web, forum]

b.* **C'est et ci et ça** que je pouvais lui en parler.

Par ailleurs, la séquence ne se glose plus de la même manière (par *telle chose telle autre* (cf. 13a), mais plutôt par *etc.* ou *et tout ça*, séquence figée qui permet, comme le signale l'analyse de Bilger (1989 : 103) de faire une énumération de lexèmes verbaux.

- (13) a. ?? Un coup il était gentil, il me disait que si j'allais pas bien je pouvais lui en parler, **et telle chose et telle autre**, un coup il ne donnait pas de nouvelles
 b. Un coup il était gentil, il me disait que si j'allais pas bien je pouvais lui en parler, **et tout ça**, un coup il ne donnait pas de nouvelles

L'interprétation de *ci* et de *ça* comme l'équivalent d'une phrase est possible si la séquence suit une conjonction de coordination de type *et*, *ou*, *mais* ou bien un connecteur comme *et puis*. Nous avons relevé quelques exemples de ce type :

- (14) Cécilia est peut-être volage **ou ci ou ça** mais elle n'est pas premier secrétaire, donc on s'en fout. [web, blog]
 (15) On en a discuté et il m'a sorti des excuses bidons (non je suis pas jaloux **mais ci mais ça**) et il le prend quand même relativement mal. [web, forum]
 (16) C'est fragile, ça casse ça s'use trop vite **et puis ci et puis ça**. [web, blog]

Pour autant, la différence de fonctionnement de la séquence, telle qu'elle apparaît à travers (5) vs (6) n'est pas aussi nette pour des structures comme *et ci et ça* / *ou ci ou ça* pour lesquelles nous pouvons proposer deux analyses. Il est vrai que, en (6) ou en (12), *et ci et ça* n'est pas équivalent à *et ceci et cela*. Cependant, nous avons relevé un énoncé où l'équivalence est possible et pour lequel l'extraction est réalisable :

- (17) a. Il l'a dit «on pouvait faire des ajustements **et ci et ça** ». [web, presse]
 b. Il l'a dit «on pouvait faire des ajustements **et ceci et cela** ».
 c. **C'est et ci et ça** qu'on pouvait faire.

Dans cet exemple, nous pouvons faire remarquer qu'il existe un nom (*ajustements*) qui précède la séquence, et qui sert d'argument au prédicat *faire*. Le fait d'employer *et ci et ça*, par la suite, permet d'ajouter d'autres arguments possibles pour le même prédicat, dans une sorte d'entassement. C'est également le cas en (18) où aucun nom n'est exprimé, pour servir d'argument à *dire*, fonction qui va être assurée par *ceci et cela* (et qui pourrait l'être par *et ci et ça*) :

- (18) a. Voilà M. de Coulanges qui veut que je vous dise **et ceci et cela** et de l'amitié. (SÉV. 117).
 b. Voilà M. de Coulanges qui veut que je vous dise **et ci et ça** et de l'amitié.

Dans les énoncés (17) et (18), nous en déduisons que la séquence occupe toujours une position nominale, telle que nous l'avons décrite à la section 1.1, et peut donc être extraite et se gloser par *telle chose, telle autre*. L'ambiguïté de *et ci et ça*, qui peut donner lieu à deux interprétations possibles, lorsque *ci...ça* occupe un fonctionnement nominal ou phrastique, se retrouve en outre pour une dernière séquence : *que ci que ça*.

2.3 Un cas intermédiaire : *que ci que ça*

Si nous avons vu que pour la séquence *et ci et ça*, *ci...ça* pouvait encore, dans certains cas, occuper une position nominale (17), mais pouvait aussi s'analyser de manière phrastique, nous voudrions rapprocher *que ci que ça* en (19) du fonctionnement phrastique de *et ci et ça* :

- (19) Je n'ai pas vu la chose avec plaisir quand Ernest m'a présenté l'autre "Blaireau" et m'a demandé de l'accepter **que ...ci...que ça**... etc. [web, blog]

En effet, comme pour (6), *ci...ça* de l'énoncé (19) commute maladroitement avec *ceci...cela* (20a) et ne peut être extrait (20b). La séquence n'occupe plus une position nominale, et pourtant il est possible, en rétablissant un prédicat après *que*, de retrouver *ceci...cela* comme glose de *ci...ça* (20c) :

- (20) a. ? Je n'ai pas vu la chose avec plaisir quand Ernest m'a présenté l'autre "Blaireau" et m'a demandé de l'accepter **que ...ceci...que cela...** etc.
 b. * **C'est que ci que ça** qu'il m'a demandé de l'accepter.
 c. Je n'ai pas vu la chose avec plaisir quand Ernest m'a présenté l'autre "Blaireau" et m'a demandé de l'accepter **que je fasse ceci...que je fasse cela...** etc.

On se retrouve alors confronté à un cas intermédiaire entre le fonctionnement nominal de *ci...ça* (comparable à *ceci...cela* et à un SN) et son fonctionnement phrastique. Dans tous les cas, l'emploi de la séquence oblige la répétition du gouverneur et indique qu'il existe une contrainte syntaxique indéniable qui permet de dire que cette séquence est figée. Mais quelle est, exactement, la nature du figement à l'œuvre pour *ci...ça* ?

3 Quel degré de figement pour *ci...ça* ?

Si nous parlons de degré de figement, c'est parce qu'il est aujourd'hui admis qu'une séquence peut induire un certain nombre de contraintes syntaxiques, plus ou moins grandes, qui vont prouver qu'il ne s'agit pas d'une combinaison libre d'unités, sans pour autant que l'on puisse parler de locutions (cf. Gross, 1996 ; Kahane, 2008). Nous allons, dans le cas de *ci...ça*, opérer différents tests pour mettre en lumière le figement de la séquence, sans toutefois parler de locution à son propos.

Le premier test que nous souhaitons appliquer est celui de la permutation, pour déterminer la liberté ou non de placement d'une unité par rapport à l'autre. Il apparaît que *ci* figure de façon préférentielle en première position, avant *ça*, et qu'une permutation, opérée sur nos exemples, est maladroite :

- (21) a. Plutôt facile : contre l'armée, contre l'église, contre les hommes politiques,
contre ci contre ça, contre tout. [web, forum]
 b. ?? Plutôt facile : contre l'armée, contre l'église, contre les hommes politiques,
contre ça contre ci, contre tout.

Pour autant, la permutation n'est pas impossible puisque nous avons pu relever des énoncés en *ça...ci*, comme (22) qui, même s'il propose une insertion (*j'ai des projets*) entre les deux unités, repose sur un ordre inverse de celui de la séquence que nous étudions :

- (22) *Franchement y a un moment j'avais de l'espoir, je me disais "ouais je vais **faire ça**, j'ai des projets, je vais **faire ci**"* Mais on en revient à cet accident tu vois. Ça a changé ma façon de voir la vie et les choses. [web, interview radio]

Ainsi, malgré un ordre *ci...ça* largement privilégié, il n'est pas impossible de permuter les unités. En revanche, la suppression de la seconde unité donne lieu, comme nous l'évoquions préalablement, à un sentiment d'incomplétude de l'énoncé, confirmant que les deux unités sont étroitement liées :

- (23) a. Qu'ils se réveillent parce que j'ai l'impression qu'ils sont des marionnettes de l'establishment de leur parti, des marionnettes de leur ministre aussi qui arrive avec des réponses toutes faites au caucus, en disant: «Il faut voter pour ça, **il faut appuyer ci, il faut appuyer ça**.» [le Hansard]
 b. ?? Qu'ils se réveillent parce que j'ai l'impression qu'ils sont des marionnettes de l'establishment de leur parti, des marionnettes de leur ministre aussi qui arrive avec des réponses toutes faites au caucus, en disant: «Il faut voter pour ça, **il faut appuyer ci**. »

Par ailleurs, nous avons déjà souligné le fait que l'emploi de *ci...ça* obligeait la répétition du gouverneur. Mais s'agit-il, dans tous les cas, d'une répétition à l'identique du gouverneur ? Les exemples que nous citions précédemment (5), (10), (22) montraient une répétition à l'identique du prédicat. Cependant, nous avons pu observer une répétition non identique du prédicat, laissant place à la variation :

- (24) Les retouches pour les yeux rouges, pour **cacher-ci, masquer-ça**. [web, forum]
 (25) Quand il a **dit ci** j'aurais dû **répondre ça**...et une blague par là, ça aurait été bien!" Alors oui, alors là il aurait vu à quel point j'étais maline. [web, blog]

(26) Pensez aux maigres, aux obèses, aux petits, aux grands, à ceux qui veulent
cacher ci et mettre en valeur ça ! [web, blog]

La variation est-elle pour autant sans limite ? On constate, en effet, à partir de (24), de (25) et de (26) une proximité sémantique entre les deux prédicats employés (*cacher/masquer* qui sont synonymes ; *dire/répondre* qui sont tous deux des verbes de parole ; *cacher/mettre en valeur* ici antonymes). Il semblerait, effectivement, assez douteux de rapprocher deux prédicats radicalement différents au niveau du sens :

(27) * Il a **dit ci**, elle a **vendu ça**. [exemple construit]

Mais serait-il possible d'envisager une variation dans le prédicat qui ferait se suivre deux verbes étant dans le même champ sémantique, l'un exprimant le plus, l'autre le moins ? En suivant cette hypothèse, pourrait-on aller, lorsqu'on opère ce type de changement, du général vers le spécifique ? Dans le même ordre d'idée, s'il paraît possible de faire varier un gouverneur de type lexical, lorsque *ci...ça* est régi par un prédicat, va-t-on pouvoir aussi faire varier *et*, *ou*, *mais*, c'est-à-dire un mot grammatical comme gouverneur ? Si l'on reprend notre exemple (14), on constate que la variation est beaucoup moins aisée :

(28) ? *Cécilia* est peut-être volage **et ci ou ça** mais elle n'est pas premier secrétaire,
donc on s'en fout.

Enfin, la dernière question que l'on peut se poser, pour déterminer le degré de figement de la séquence *ci...ça*, est celle de la portée de la négation. Il est clair qu'il est possible de nier deux fois le prédicat dont dépend *ci...ça* (29) mais le problème est de savoir s'il est possible de faire porter la négation seulement sur une partie de la séquence, sur le premier segment ou le second.

(29) Il a **pas fait ci** il a **pas fait ça**. [exemple construit]

A partir des énoncés que nous avons relevés, nous constatons que la négation peut porter uniquement sur le second membre, l'inverse n'étant pas vrai (cf. 30b) :

(30) a. J'aurais **dû faire ci et pas faire ça**. [web, forum]
b. * J'aurais pas dû faire ci et faire ça.

La conclusion que l'on peut tirer de ces différents tests (permutation, suppression du second membre, variation du gouverneur, négation) est que, malgré un patron très figé de la séquence, qui joue sur la corrélation de *ci* et de *ça* auquel s'adjoint la répétition du gouverneur, une certaine liberté existe puisque le prédicat peut varier, de même que le sujet ou l'emploi de complément, comme le montre (31) :

(31) Le côté debriefing « quand **je te** fais ci et que **tu me** fais ça », ce n'est pas mon truc. [magazine féminin]

Il apparaît, en définitive, que la séquence *ci...ça* est beaucoup moins figée que ne le sont des séquences comme *ici ou là*, *ça et là*, par exemple, que nous voudrions, in fine, comparer à *ci...ça*.

4 Une séquence moins figée que certaines locutions

4.1 Des locutions : *ici ou là*, *ça et là*, *de ci de là*, *par ci par là*

A la différence de *ci...ça* qui peut se combiner librement avec une préposition, lorsque la séquence fonctionne comme un nom, les séquences *ici ou là*, *ça et là*, *de ci de là*, *par ci par là* peuvent être qualifiées de locutions, sur la base de différents tests distributionnels. Le premier indice de figement de ces séquences nous est donné par la prosodie qui, si elle ne constitue pas un test fiable à cent pour cent, donne une bonne indication. Il apparaît que ces séquences ne peuvent être segmentées :

(32) a. On dénonce, **ici ou là**, des massacres de populations. [web, presse]
b. # On dénonce, **ici // ou là**, des massacres de populations.⁵

En effet, si l'énoncé (32b) est grammatical et compréhensible, il n'a pas le même sens que (32a) : tandis que, en (32a) le locuteur renvoie à la notion d'éparpillement géographique (*ici ou là* se glosant par *partout, en tout lieu*), chaque adverbe de (32b) renvoie à un endroit précis.

En outre, le test de la commutation nous révèle, d'une part, qu'aucune des unités de ces séquences ne commute librement avec un adverbe de même sens (cf. 33b) :

- (33) a. Et sur la notion avancée **ça et là** de "suivi médical adapté", Marie-George Buffet a été catégorique. [web, presse]
b. # Et sur la notion avancée **ici et là-bas** de "suivi médical adapté", Marie-George Buffet a été catégorique

Et, d'autre part, qu'une séquence de type *par ci par là*, ne s'interprète pas comme la combinaison de la préposition *par* et de *ci...là*, puisque la préposition ne commute avec aucune autre de même sens :

- (34) a. Cherche petits jobs **par ci par là**. City guide et espace de discussions et d'informations pratiques pour les marseillais. [web, forum]
b. * Cherche petits jobs **à travers ci à travers là**. City guide et espace de discussions...

Un dernier test nous confirmant que ces séquences sont bien des locutions est le test de la permutation. On observe que les unités ne permutent pas librement :

- (35) a. Beyala l'insoumise donne des coups de griffe **de-ci de-là**, en appelle à Maupassant et à Alexandre Dumas pour défendre la boutique où elle brode des mots. [web, presse]
b. * Beyala l'insoumise donne des coups de griffe **de-là de-ci**, en appelle à Maupassant et à Alexandre Dumas pour défendre la boutique où elle brode des mots.

Enfin, et comme c'est le cas pour de nombreuses séquences figées, on peut parler d'opacité sémantique pour ces séquences puisque, s'il est possible d'en proposer une glose (*ça et là/ ici et là / par ci par là* = *à droite à gauche, sans ordre*), leur sens ne se réduit pas à la somme des sens de chaque unité qui les compose. Ces séquences peuvent donc être qualifiées de locutions, puisqu'elles sont figées au niveau syntaxique et sémantique, à la différence de *ci...ça*. Une comparaison entre le fonctionnement de *ci...ça* que nous avons décrit et ces locutions permet, de plus, de mieux comprendre le fonctionnement de *comme ci comme ça*.

4.2 Une double analyse de *comme ci comme ça*

À la lumière de la description que nous venons d'effectuer, nous pouvons interpréter différemment les deux énoncés suivants :

- (36) Mais c'est pas parce que tu écoutes du rock que tu dois être **comme ci, comme ça**. Tu peux très bien être un trader la journée et écouter du rock le soir. [web, blog]
(37) Je suis en ce moment avec un gars que je connais **comme ci comme ça** il est plus vieux que moi et sors d'une longue relation. [web, forum]

L'énoncé (36) peut se comprendre comme une combinaison de *comme* et de *ci...ça*, puisque nous avons vu que *ci...ça* pouvait se combiner avec un gouverneur, comme une préposition, association qui en oblige la répétition. Pour autant dans cette structure, la préposition peut varier ; *ci...ça* peut commuter avec un nom (38a), et la séquence peut être extraite (38b).

- (38) a. Mais c'est pas parce que tu écoutes du rock que tu dois être **comme cette fille**. Tu peux très bien être un trader la journée et écouter du rock le soir.
b. **C'est comme ci comme ça** que tu dois être.
c. Mais c'est pas parce que tu écoutes du rock que tu dois être **comme ça // comme ci**.

On observe même que les deux segments peuvent permuter, la séquence étant segmentée (38c). Ces différentes opérations (commutation, permutation, segmentation) ne sont pas possibles sur *comme ci comme ça* en (37), comme le montre (39) :

- (39) a. # Je suis en ce moment avec un gars que je connais **comme ce type** il est plus vieux que moi et sors d'une longue relation.
 b. * Je suis en ce moment avec un gars que je connais **comme ça comme ci** il est plus vieux que moi et sors d'une longue relation.

Dans ce cas, comme dans ceux décrits à la section précédente, nous parlerons de locution.

5 Conclusion

La question que l'on se posait, dès l'introduction, était de savoir quelle était la nature du figement pour une séquence comme *ci...ça*. La comparaison avec d'autres séquences (*ici ou là, ça et là, de ci de là, par ci par là*) méritant, elles, l'appellation de locutions, sur la base de critères distributionnels, nous oblige à nuancer notre propos. Nous pouvons dire que *ci...ça* reste une séquence compositionnelle au niveau sémantique, puisqu'elle commute avec *ceci...cela*, mais que, au niveau syntaxique, cette séquence occupe une position actancielle et introduit des contraintes syntaxiques fortes en obligeant la répétition de son gouverneur.

Au cours de notre étude, nous avons identifié un fonctionnement nominal de *ci...ça*, sur la base du fait que la séquence commute avec un SN : elle peut alors occuper toutes les positions syntaxiques, hormis la position sujet ; elle se glose par *telle chose, telle autre*. Nous avons distingué ce premier emploi d'un fonctionnement de type phrastique, qui se perçoit à partir de la maladresse de commutation de *ci...ça* avec un SN. Dans ce deuxième cas, chaque unité (*ci/ça*) est l'équivalent d'une phrase et l'ensemble de la séquence peut se gloser par *etc.* Nous pouvons retrouver ce fonctionnement dans des suites comme : *et ci et ça, ou ci ou ça, mais ci mais ça, et puis ci et puis ça*.

Toutefois, il convient de ne pas séparer trop artificiellement ces deux types d'emploi, puisque *et ci et ça* peut recevoir une double analyse : la séquence peut être l'équivalent de *et ceci et cela* ou bien peut être glosée par *etc.* et fonctionner de manière phrastique. Par ailleurs, une séquence comme *que ci...que ça*, qui nous a paru à la limite du fonctionnement nominal et phrastique, confirme cette hypothèse. Il apparaît dès lors que la séquence *ci...ça* est une séquence originale, atypique d'un point de vue syntaxique, par les contraintes qu'elle impose, séquence qui n'est peut-être pas une spécificité française. Nous pourrions nous interroger sur le même type de phénomène en anglais ou en allemand. Il semblerait que l'anglais connaisse une corrélation *this...that* ou *here and there*. Resterait à savoir si la répétition du gouverneur est également obligatoire et si ces séquences subissent le même type de contraintes.

Références bibliographiques

- Bilger, M. (1989). « Les réalisations en *et tout (ça)* à l'oral », *Recherches sur le français parlé*, 9, 97-109.
- Blanche-Benveniste, C., et alii (1984). *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.
- Blanche-Benveniste, C., et alii (1990). *Le français parlé, études grammaticales*, Paris : CNRS éditions.
- Cadiot, P. (1988). « De quoi ça parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet », *Le français moderne*, 56, 3/4, 174-189.
- Cappeau, P. et Savelli, M.-J. (1995). « Corrélation ne vaut pas comparaison », *Faits de langues*, 5, vol. 3, 175-182.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Furukawa, N. (1989). « Les SN générique et les pronoms *ça/il(s)* : sur le statut référentiel des SN génériques », *Modèles linguistiques*, XI, 2, 37-57.
- Godard-Wendling, B. (2000). « Comment *ça* réfère », *Revue de sémantique et pragmatique*, 7, 105-121.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français*, Paris : Ophrys, coll. L'essentiel.

- Kahane, S. (2008). « Les unités de la syntaxe et de la sémantique : le cas du français », Actes du congrès mondial de linguistique française.
- Kleiber, G. (1994). *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Maillard, M. (1989). *Comment ça fonctionne*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris X-Nanterre.
- Perret, M. (1988). *Le signe et la mention ; adverbess embroyeurs ci, ça, là, iluec en moyen français*, Genève : Droz.
- Sales, M.-P. (2005). « Expression compositionnelle ou locution : *ça craint* vs *ça barde* ? », *Linx*, 53, 217-229.
- Sales, M.-P. (2008). *Influence du lexique et de la syntaxe sur la reprise pronominale: exemple de ça*, thèse de 3e cycle, Université Paris Ouest La Défense.
- Sales, M.-P. (à paraître). « Trois exemples d'ambiguïté syntaxique liés au fonctionnement régi et non régi de *ça* », *Tranel*.
- Savelli, M.-J. (1993). *Contribution à l'analyse macro-syntaxique, les constructions siamoises du type : plus V1, plus V2*, Thèse de doctorat, Université de Provence.

¹ Je tiens ici à remercier Sylvain Kahane pour la relecture qu'il a faite de cet article et ses commentaires très précieux.

² Nous signalons par le signe // la segmentation de l'énoncé, c'est-à-dire le fait que le locuteur introduise une pause dans son propos.

³ Le hansard est un corpus bilingue, accessible sur internet, proposant une traduction simultanée français/anglais faite par des professionnels.

⁴ Savelli (1993).

⁵ Nous signalons, par le signe #, que l'énoncé est grammatical, mais ne constitue pas une paraphrase de l'énoncé précédent, sur lequel nous avons opéré une manipulation.